

Assemblée générale extraordinaire

Des nouveaux statuts pour l'ATE-FR

Granges, 29 septembre 2017

Lors de son Assemblée générale extraordinaire hier soir à Fribourg, l'ATE a adopté ses nouveaux statuts. En outre, Andrea Felder a été élue au comité. L'assemblée s'est conclue par une discussion sur la mobilité dans l'Agglo, à laquelle ont participé des personnalités issues du monde politique, scientifique et des transports. Par ailleurs, comme l'an passé, l'ATE a organisé une journée de la mobilité destinée aux collégiens. 150 y ont participé le 21 septembre dernier.

Des statuts modernes

Les nouveaux statuts de l'ATE section Fribourg sont en phase avec le fonctionnement actuel de notre association, qui a évolué depuis leur dernière révision, en 1994. Ils précisent les rôles de chacun des organes de l'association, tout particulièrement de l'AG et du comité, tout en introduisant des procédures nécessaires à la transparence et au bon fonctionnement d'une association qui compte près de 2500 membres dans le canton. Ces statuts ont été adoptés à l'unanimité par les membres présents.

Andrea Felder élue au comité

Andrea Felder, 46 ans, conseillère générale à Belfaux, géographe de formation, a été élue au sein du comité de l'ATE. Avec ses compétences, elle complètera l'équipe en place, dont la composition n'a pas changé depuis l'AG de mai dernier.

Discussion sur l'avenir de la mobilité dans l'Agglo

L'assemblée s'est conclue par un panel de discussion sur l'avenir de la mobilité dans l'Agglo de Fribourg, avec la participation d'Eliane Dévaud-Sciboz, Vice-Syndique d'Avry et membre du Comité d'Agglomération, Vincent Ducrot, Directeur général des TPF, Pierre-Olivier Nobs, Conseiller communal à Fribourg et de Michaël Themans, Adjoint du vice-président pour l'innovation, EPFL. Le débat a été modéré par Nicolas Rossé, de la RTS. Il est ressorti des discussions que des transports publics performants dépendent d'un bon aménagement du territoire, qui n'est possible qu'avec une coordination entre les communes de l'Agglo et le canton. Cela nécessite une bonne dose de courage politique et la mise en place de mesures qui pourraient, dans un premier temps, être impopulaires.

Journée de la mobilité

Connaître la sensibilité des jeunes est important pour l'ATE. En tant qu'association de défense de l'environnement, titulaire d'un droit de recours et siégeant dans plusieurs commissions cantonales ou liées à des projets importants, nous pouvons avoir une influence sur les décisions futures. Tenir compte des futurs consommateurs de mobilité et de leurs besoins est essentiel pour notre association, qui s'engage pour une mobilité d'avenir.

Informations : ATE Section Fribourg, Savio Michellod, Président, 079 793 48 65